

Communauté régionale de CAMPBELLTON

Mise à jour municipale

Suite à la création de la Communauté régionale de Campbellton le 1^{er} janvier 2023, certains actifs en ressources humaines et infrastructures des anciennes municipalités de **Campbellton**, **Atholville** (Val-d'Amour, Saint-Arthur), **Tide Head** et des districts de services locaux de **Glencoe** et **McLeods** changeront de rôle. De plus, certains résidents devront peut-être changer leur façon de payer certaines factures municipales ou l'endroit où ils se rendent pour obtenir des services.

Communauté régionale de Campbellton

76, rue Water
CP 100
Campbellton NB E3N 3G1

Tél. : 506-789-2700
Télec. : 506-759-7403

Courriel : info@campbellton.org
Site Web : www.nbcampbellton.ca

Heures d'ouverture de l'Hôtel de ville :

Lundi au vendredi 9 h 30-11 h 30 et 12 h 30-15 h 30
Fermé les jours fériés.

Ressources humaines :

Tous les employés des anciennes municipalités de **Campbellton**, **Atholville** et **Tide Head** demeurent à l'emploi de la nouvelle Communauté régionale de Campbellton. Veuillez noter que les endroits où certains employés travaillaient traditionnellement peuvent avoir changé en raison de la restructuration municipale.



Hôtel de ville d'Atholville :



L'hôtel de ville d'Atholville est maintenant le nouveau foyer du Service de la vitalité communautaire et du développement touristique de la

Communauté régionale de Campbellton. Pour les paiements municipaux, veuillez consulter « Options de paiement » à droite pour plus de détails sur la façon de procéder. L'édifice restera ouvert au public jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 21 avril. Du 20 mars au 21 avril, les horaires seront du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 14 h pour répondre aux questions.

Hôtel de ville de Tide Head :



La caserne de pompiers et le centre communautaire resteront en activité. Pour les paiements municipaux, veuillez consulter « Options

de paiement » à droite pour plus de détails sur la façon de procéder. L'édifice restera ouvert au public jusqu'à la fermeture des bureaux le vendredi 21 avril. Du 20 mars au 21 avril, les horaires seront du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9 h 30 à 12 h et 12 h 30 à 14 h pour répondre aux questions.

Options de paiements

Pour les paiements municipaux tels que l'eau et les égouts, l'enlèvement des déchets (résidents du secteur de Campbellton) et le loyer municipal, les résidents de la Communauté régionale de Campbellton peuvent payer :

- 1 En personne à l'hôtel de ville de la Communauté régionale de Campbellton, 76, rue Water. Espèces, chèque (à l'ordre de « Campbellton »), carte de débit ou de crédit (Visa, MasterCard, American Express).
- 2 Par la poste : Communauté régionale de Campbellton, CP 100, Campbellton NB E3N 3G1. Veuillez faire le chèque payable à l'ordre de « Campbellton ».
- 3 Aux institutions financières suivantes : CIBC, Banque Nationale, RBC, Banque Scotia, TD, UNI. Pour les paiements en ligne, recherchez « Campbellton » comme bénéficiaire, choisissez « Eau et égouts » (ou une autre option, le cas échéant) et entrez votre numéro de compte comme référence.
- 4 En ligne à Service Nouveau-Brunswick (www2.snb.ca) ou en personne au 157, rue Water (Centre commercial Centre-ville). Pour les paiements en ligne, recherchez votre secteur : Atholville, Campbellton ou Tide Head, choisissez « Eau et Égouts » (ou une autre option s'il y a lieu) et entrez votre numéro de compte comme référence.
- 5 Par téléphone avec carte de crédit (Visa, MasterCard, American Express) en appelant l'hôtel de ville au 506-789-2700.
- 6 Par prélèvement automatique. Formulaire disponible à l'hôtel de ville, 76, rue Water, par courriel à info@campbellton.org ou en ligne au www.nbcampbellton.ca (section « Paiements »).